

Journées d'échanges 21 et 22 septembre 2017 :

La ville Autrement : des rues pour tous/ Rue de l'Avenir

Atelier : place des aînés dans la ville/ 22/09/17.

Animateurs : Muriel LARROUY et Eric ALEXANDRE de la DMA.

Intervenants : -« Villages à vivre » du Grand Ouest : François PROCHASSON

-Démarche de l'AGUR 2010 « Espaces publics accessibles » Valérie SCHUTT

-Le centre Bourg de Glisy : Maire de Glisy

-Initiatives suisses : Emilie ROUX, ATE

Problématique : Infantilisement des personnes âgées et absence de prise en compte de leur expertise.

Constat diagnostic : en 5 points : 3 reposent sur des acteurs et deux sur des axes d'action.

1 -1^{er} acteur : les personnes âgées font vivre la ville, elles ont du temps dans la ville. Opportunité de s'appuyer sur leur expertise. Elles savent gérer le risque.

2 -2^{ème} acteur : les techniciens ont besoin de s'approprier et non pas de se voir imposer les principes d'accessibilité. Besoin de capitaliser sur les bonnes expériences. Besoin de travailler ensemble, entre les services. Nouveau métier à créer = les vigies de la transversalité.

3- 3^{ème} acteur : les élus doivent porter la transversalité. Deux exemples :

Initiative 1 commune de Glisy : Maire a décidé avec son équipe de construire des petites maisons accessibles en centre bourg dotées d'un Jardin commun entretenu par la ville. Présence à proximité d'une épicerie solidaire pour maintenir le lien social.

Initiative 2 Communauté urbaine de Dunkerque : changement des pratiques professionnelles en voirie (travail sur plan martyre interservices en amont des projets afin de coordonner les interventions et vérifier en amont les usages ; réunion retour d'expérience afin de capitaliser les bonnes pratiques et ne pas renouveler les mauvaises. Processus de coproduction permet une appropriation par les techniciens de la thématique de l'accessibilité= développer une culture commune).

4- Axes d'action 1 : Environnement.

Constat le trottoir est l'espace mal aimé, c'est le premier élément que l'on rencontre sur son chemin. Besoin de faire un focus sur le trottoir et la traversée.

5-Axes d'action 2 : Accompagnement.

La personne âgée doit être moteur de sa mobilité. Il faut lui permettre d'apprendre à se déplacer. Un travail d'éducation est à mettre en place afin de faire perdurer son autonomie. (exemple Suisse : sortie terrain, diagnostic sénior, journée intergénérationnelle, cours être et rester mobile...). Education tout au long de la vie.

Conclusion/Proposition :

Trois pistes

-Généraliser les retours d'expériences afin de capitaliser sur les bons exemples d'aménagement.

-Créer de nouveau métier : vigie de la transversalité.

-Education aux déplacements afin de garantir l'autonomie.

Les difficultés rencontrées par les personnes handicapées et personnes âgées sont des opportunités pour aménager nos villes différemment. Besoin d'espace public qui donne envie de sortir.

Besoin d'un travail global sur la ville inclusive qui va bien plus loin que la problématique d'autonomie, c'est une question de santé publique et de mieux vivre ensemble.